



Section académique du SNES-FSU
29 rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT FERRAND
04.73.36.01.67 – s3cle@snes.edu
www.clermont.snes.edu

La section académique du SNES-FSU organise une

Journée de réflexion et de débat sur LA REFORME DU COLLEGE ET LES PROJETS DE PROGRAMME

animée par Sandrine Charrier, secrétaire nationale du SNES-FSU, en charge des questions de contenus d'enseignement, programmes, pratiques pédagogiques.

Mardi 5 mai 2015 de 9 h 00 à 17 H

(le lieu sera défini en fonction du nombre d'inscrit-e-s et vous sera communiqué par mail)
Il est donc indispensable de s'inscrire en envoyant un mail à s3cle@snes.edu

Cette journée est plus particulièrement destinée aux collègues exerçant en collège. Elle s'adresse aux syndiqués et aux non syndiqués. Merci de diffuser l'information !

Le matin, nous ferons le point et débattrons autour du **projet de réforme du collège** : horaires disciplinaires, place de l'interdisciplinarité et de l'aide, globalisations horaires en sciences, technologie et enseignements artistiques, place des langues vivantes, des langues anciennes et plus généralement de l'ensemble des disciplines dans le projet... Où en est-on ? En fonction de l'actualité et des modifications éventuelles du projet : quelles propositions ? Quelle action ?

L'après-midi, le SNES-FSU vous propose un **débat par discipline sur les projets de programmes** du collège et la rédaction de propositions d'amendements par discipline.

En effet, aucune journée banalisée n'est prévue par le ministère sur ces questions qui sont pourtant cruciales pour nos métiers. Le SNES a donc décidé de permettre aux collègues de se réunir pour débattre collectivement de ces projets.

Les propositions formulées contribueront aux prises de position du SNES national sur ces projets de programmes, et contribueront à la rédaction d'amendements.

Cette journée est organisée sous la forme d'un stage de formation syndicale, donnant droit à autorisation d'absence sans perte de rémunération à condition de déposer une demande auprès du chef d'établissement **avant le 5 avril 2015**.

Voir lettre-type de demande d'autorisation d'absence sur notre site :

<http://www.clermont.snes.edu/spip.php?article16>

ATTENTION : la demande d'autorisation d'absence n'est pas communiquée à la section académique du SNES-FSU.

Vous devez donc aussi vous inscrire par courriel à s3cle@snes.edu en nous indiquant si vous prendrez le repas de midi en commun.

Le repas et une participation aux frais de transport seront pris en charge par le SNES-FSU pour ses syndiqué-e-s.